

Date : 22/09/11

Nicolas Message directeur du tout nouveau département Fiscalité du cabinet FTPA

FTPA

Le cabinet d'avocats d'affaires **FTPA** étend ses domaines de compétence au droit fiscal. Ce nouveau département est dirigé par Nicolas MESSAGE qui rejoint le cabinet en qualité d'Associé.

Le cabinet **FTPA** qui, jusqu'à maintenant, s'appuyait sur un réseau d'avocats spécialisés en droit fiscal pour ses dossiers, a pris la décision de créer un département Fiscalité et de recruter Nicolas MESSAGE pour le diriger.

Nicolas MESSAGE, âgé de 34 ans, rejoint le cabinet après avoir débuté sa carrière au sein du cabinet Sullivan & Cromwell LLP pendant huit ans, ainsi qu'au sein du cabinet Ginestie Magellan Paley-Vincent en qualité d'Associé.

Nicolas MESSAGE possède une grande expérience principalement dans l'accompagnement de groupes multinationaux et de banques d'affaires en matière de fiscalité des opérations boursières, de fiscalité des fusions et acquisitions et pour la mise en place de produits financiers structurés. Il intervient également pour des clients fortunés en matière d'optimisation patrimoniale et de mise en place de structures de détention immobilière.

« Je suis absolument enthousiaste à l'idée de développer, au sein du cabinet **FTPA**, la nouvelle compétence fiscale, tant en conseil qu'en contentieux. Le caractère hautement international du cabinet et la qualité de ses équipes « corporate » permet d'ailleurs d'anticiper une grande complémentarité entre ce nouveau département et les autres activités du cabinet. » a déclaré Nicolas Message.

A propos de Nicolas MESSAGE

Évaluation du site

Ce site propose des articles portant sur la fiscalité. Ces chroniques fiscales sont toujours en rapport avec l'actualité nationale et internationale et insistent sur la valeur juridique de l'information donnée.

Cible
Spécialisée

Dynamisme* : 2

* pages nouvelles en moyenne sur une semaine

Nicolas Message est chargé de cours de droit fiscal des affaires de l'Université de Paris II - Panthéon Assas depuis 2005 et auteur de nombreux articles dans des revues juridiques et fiscales, françaises et internationales. Nicolas Message est également membre de l'International Fiscal Association (IFA) et de l'Institut des Avocats Conseils Fiscaux (IACF).

Ses diplômes :

- ▶ LL.M. en Droit des Affaires de l'Université de Londres - 2004
- ▶ D.E.S.C.F. (Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables et Financières) - 2003
- ▶ Mastère spécialisé en Droit et Management International, HEC - 2002
- ▶ D.E.A. en Droit des Affaires et de l'Economie, Université de Paris I - Panthéon Sorbonne - 2002
- ▶ D.E.S.S. en Droit Fiscal, Université de Toulouse – 2001

A propos de **FTPA**

FTPA est aujourd'hui l'un des plus anciens cabinets d'avocats indépendants en France et reçoit les dossiers stratégiques de nombreux grands comptes qui lui font confiance.

Fondé en 1972, **FTPA** réunit une équipe de 40 avocats aux compétences complémentaires. Le cabinet intervient et accompagne ses clients, entreprises et groupes de sociétés, en France et à l'international, pour tous leurs projets, dossiers et contentieux complexes.

Le cabinet a développé une approche très pragmatique des enjeux juridiques et couvre tous les grands domaines du droit et du contentieux des affaires.

www.ftpa.com

Contact presse :

- ▶ Guillaume Tricard
- ▶ Chargé de relations presse
- ▶ ELIOTT & MARKUS
- ▶ Email : [g.tricard@eliott-](mailto:g.tricard@eliott-markus.com)
markus.com